



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## COMMISSION DROITS DE L'HOMME

Groupe de travail : Défenseurs des droits de l'homme

### Thématique(s) abordée(s):

Situation des défenseurs des droits de l'homme dans les pays membres du Conseil de l'Europe et le Belarus, mesures pour leur protection et leur soutien

### Objectifs:

- Promotion des mesures existantes et développement des propositions de nouveaux standards et mécanismes de protection et de soutien des défenseurs des droits de l'homme dans le cadre du Conseil de l'Europe ;
- Réactions à des cas spécifiques d'attaques et de pressions sur des défenseurs des droits de l'homme et/ou défis systémiques menaçant leur travail au sein des pays membres du Conseil de l'Europe et du Belarus ;
- Promotion de l'importance des actions de protection et de soutien des défenseurs des droits de l'homme au sein de la Conférence des OING et de sa Commission droits de l'homme ;
- Assurer une meilleure coordination entre les différentes OING travaillant à la protection et au soutien des défenseurs des droits de l'homme.

**Langue(s) de travail:** Anglais - Russe

### Coordinateur et OING membres du groupe:

Coordinateur : Andrey Yurov, Mouvement international de jeunes pour les droits de l'homme

OING membres :

Mouvement international de jeunes pour les droits de l'homme (YHRM) ;

Réseau Human Rights House

Conseil européen des syndicats de police (CESP)

Action européenne des handicapés (AEH)

Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)

+ observateurs

**Date de création :** janvier 2012

**Durée du fonctionnement prévue :** permanent

### Résultats attendus / Produit attendu:

- Etablissement d'un mécanisme spécial / mandat au sein du Conseil de l'Europe pour traiter des cas individuels de persécution de défenseurs des droits de l'homme ;
- Développement du plan d'action du Conseil de l'Europe / stratégie pour la protection et le soutien des défenseurs des droits de l'homme et leurs activités

- Utilisation plus large des formats de coopération existants entre le Conseil de l'Europe et les ONG (par ex. le statut de partenariat pour les ONG nationales) afin d'augmenter la légitimité et la visibilité et d'assurer la protection des ONG droits de l'homme ;
- Développement d'outils systémiques pour le soutien à et la solidarité avec les défenseurs des droits de l'homme au sein de la Conférence des OING / sa Commission droits de l'homme.

**Leur diffusion :**

Les résultats des discussions et des propositions/recommandations développés au sein du groupe de travail sont disséminés auprès des acteurs du Conseil de l'Europe (Secrétaire Général et son Cabinet, Comité des Ministres et/ou représentations permanentes des pays membres, Commissaire aux droits de l'homme et son Bureau, la Commission des droits de l'homme et des affaires juridiques de l'Assemblée parlementaire et ses rapporteurs sur la situation des défenseurs des droits de l'homme), ainsi qu'aux OING et aux ONG nationales travaillant dans le domaine de la protection et du soutien aux défenseurs des droits de l'homme.

**Personnes à contacter :** Konstantin Baranov ([k.baranov@yhrm.org](mailto:k.baranov@yhrm.org)) – Dmitri Makarov ([dmitri.makarov@yhrm.org](mailto:dmitri.makarov@yhrm.org))